



## **PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 6/05/2025 à 20h30**

**Président** : Guy VISSEQ, maire

**Membres du conseil présents** : Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Sylvie COTTARD, Francis PONS, Elisabeth FAYEL, Guy LAYRAC, Elodie FERRIERES et Olivier BARRE

**Membres du conseil absents** : Patricia PANISSIE (pouvoir à Valérie QUINTARD) et Jérôme BONY

**Secrétaire de séance** : Olivier BARRE

**Nombre de membres en exercice** : 11 / **présents** : 9 / **représentés** : 1

**Quorum** : atteint

**Date de convocation et d'affichage** : 29 avril 2025

### **ORDRE DU JOUR**

- **APPROBATION DU PV DU 10 AVRIL 2025**
- **Plan de financement pour demande d'aide de la Région – Ilot Lagarrigue**
- **Plan de financement pour demande d'aide de L'Agence de l'eau Adour Garonne – Ilot Lagarrigue**
- **Plan de financement pour la mise aux normes du terrain de quilles pour la demande d'aide au Département de l'Aveyron**
- **Plan de financement pour la mise aux normes du terrain de quilles pour la demande d'aide à l'ANS**

QUESTIONS DIVERSES

## DELIBERATIONS ADOPTEES

### Plan de financement pour demande d'aide de la Région – Ilot Lagarrigue - N° 2025-05-01

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande à la Région est possible pour soutenir financièrement le projet d'investissement de l'Ilot Lagarrigue.

Une demande sur le volet « friche » est envisagée et le projet de démolir l'ancien garage Lagarrigue pour une renaturation du centre bourg de Lunel semble correspondre tout à fait à la politique d'accompagnement de la Région.

*Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de :*

- Solliciter de la part de la Région une subvention à hauteur de 0.67% soit un montant de 5000 € dans le cadre du volet « Friche » de la Région ;
- Accepte les modalités de réalisation et le plan de financement suivant :

Coût des travaux subventionnables H.T. :	736 614.20 €
Subvention Fonds Vert	79 820.00 €
Subvention DETR	97 836.25 €
Département	112 250.00 €
Subvention Agence Adour Garonne	55 732.28 €
Communauté de communes Conques Marcillac	50 000.00 €
SIEDA	350.00 €
<b>Région</b>	<b>5 000.00€</b>
Autofinancement	335 626.67 € (soit 45.5%)

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

### Plan de financement pour demande d'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne – Ilot Lagarrigue - N° 2025-05-02

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande à l'Agence de l'Eau Adour Garonne est possible pour soutenir financièrement le projet d'investissement de l'Ilot Lagarrigue.

Une demande sur le volet « Travaux gestion intégrée et durable des EP urbaines (domaine public) » est envisagée et le projet de démolir l'ancien garage Lagarrigue pour une désimperméabilisation du site de la friche du centre bourg de Lunel semble correspondre tout à fait à la politique d'accompagnement de l'Agence de l'Eau.

*Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de :*

- Solliciter de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne une subvention à hauteur de 29.24% soit un montant de 55 732.28 € HT ;
- Accepte les modalités de réalisation et le plan de financement suivant :

Coût des travaux subventionnables H.T. :	190 594.76 €
Subvention Fonds Vert	8 233.09 €
Subvention DETR	46 811.12 €
Département	26 214.22 €

Communauté de communes Conques Marcillac	15 485.10 €
<b>Subvention Agence Adour Garonne</b>	<b>55 732.28 €</b>
Autofinancement	38 118.95 € (soit 20 %)

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

### **Plan de financement pour la mise aux normes du terrain de quilles pour la demande d'aide au Département de l'Aveyron - N° 2025-05-03**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une nécessaire réflexion du terrain de quilles est nécessaire pour être aux normes et qu'il y aurait besoin de programmer les travaux prochainement afin de pouvoir accueillir les championnats de France en 2026. Les travaux consisteraient à la construction d'un mur le long du terrain pour un estimatif à 38 462.40 euros TTC (soit 32 052.00 €HT). Une demande d'aide financière au Département est envisagée

*Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de :*

- Solliciter de la part du Département une subvention à hauteur de 20% soit un montant de 6 410.00 € HT ;
- Accepte les modalités de réalisation et le plan de financement suivant :

Coût des travaux subventionnables H.T. :	32 052.00 €
Département	6 410.00 €
Partenaire privé (club de quilles de Lunel)	5 000.00 €
Autofinancement	20 642.00 € (soit 64 %)
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

### **Plan de financement pour la mise aux normes du terrain de quilles pour la demande d'aide à l'Agence Nationale du Sport**

Monsieur le maire rapporte au Conseil Municipal que depuis le jour de la convocation, l'ANS a précisé que la demande devait être portée par la Fédération de quilles et non par la commune, hors cette dernière a déjà déposé une demande importante pour l'année 2025 et ne pourra pas faire d'autre demande pour cette année. L'ANS ne sera donc pas sollicitée pour une participation au financement de la rénovation de terrain de quilles de Lunel.

\*\*\*

## DISCUSSIONS AU COURS DE LA SEANCE

### Plantation des fleurs de la commune

Etant un souhait des élus formulé depuis quelques mois, Valérie Quintard propose de formaliser la possibilité d'inviter les habitants à planter les fleurs dans les jardinières destinées à fleurir les rues et places du village.

La commande ayant été déjà faite, il est proposé d'attendre des précisions sur le jour où la commande est prête à être récupérée et d'inviter les habitants à participer au rempotage le samedi matin suivant, à l'atelier communal, où Julien Réthoré aura préalablement rassemblé l'ensembles des jardinières des deux bourgs.

### Equipement communal

M. le maire rapporte les coûts importants que représente le tracteur tondeuse de la commune depuis l'an passé. Oliver Barre explique que le tracteur n'est pas un modèle professionnel et qu'il a servi malgré tout durant de longues années mais qu'il est nécessaire de le changer. Le conseil accepte d'acheter un nouveau tracteur tondeuse cette année.

### Clôture de l'école

M. le maire présente les deux devis demandés à des entreprises de l'Aveyron pour la réfection des grilles à l'école. Après discussion il est entendu de propose à Julien Réthoré de faire la réparation des grilles en régie et Olivier Barre s'occupe de demander des devis pour les matériaux.

### Pont Bascule

M. le maire rapporte que l'intervention nécessaire à la modernisation du pont bascule est programmée les 13 et 14 mai et que la remise en service est prévue pour le 23 mai.

### Numérisation des cimetières

M. le maire rappelle que la numérisation des cimetières a été prévue au budget de la commune 2025 et que la première étape va avoir lieu avant l'été, soit le passage de drones pour établir une cartographie des cimetières et des concessions déjà en place.

Il appartiendra à la commune de s'organiser pour prendre une photographie de chaque concession dans les deux cimetières.

### Tarifification de l'abonnement à la bibliothèque de Lunel

M. le Maire rapporte que lors du dernier Copil pour l'organisation du réseau des Bibliothèques à l'échelle de la CCCM, a été débattu la question du tarif de la carte unique pour les abonnés. Les communes n'arrivant pas à faire un choix unique, il est décidé que chaque commune choisirait sa propre tarifification. Après discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, choisit de conserver la gratuité de l'abonnement à la bibliothèque de Lunel.

Valérie Quintard précise aussi qu'une information sur les ressources en ligne proposées sur le site de la médiathèque départementale de l'Aveyron a été publiée sur Panneau Pocket. Il faudra trouver une manière de mieux valoriser cet outil car l'annonce semble être incomprise par les habitants.

Rdv à venir

M. explique qu'un rdv sera prochainement organisé avec le Président de la Communauté de communes et le maire d'Espeyrac pour la réfection de la route des Vernayres.

Il est également prévu un rendez-vous entre maires du RPI, avant le prochain conseil des écoles, pour réfléchir sur l'emploi de l'agent territorial d'animation à la rentrée 2025/2026, agent actuellement en poste à l'école de Lunel sur un 22.05h/semaine annualisé.

M. le maire précise qu'il faudra organiser le vin d'honneur lors de l'Etrier de Lunel 2025, le 1<sup>er</sup> juin à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 22h30.

<b><u>Arrêté du Procès-Verbal</u></b> <b>Séance du 10 avril 2025</b>	
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 a été transmis par mail à tous les membres du Conseil Municipal. Il demande aux Conseillers s'il y a des modifications ou des précisions à apporter à celui-ci. Aucune remarque n'ayant été formulée Monsieur le Maire propose l'arrêt du procès-verbal de la séance du 10 avril 2025.	
<b><u>Procès-Verbal arrêté le : 06/05/2025</u></b>	
<b>Le Maire</b> <b>Guy VISSEQ</b> 	<b>Le/La secrétaire de séance</b> <b>Olivier BARRE</b> 

